



Mardi 24 avril 2018 à 18h30 Conférence organisée par les juristes

progressistes neuchâtelois en collaboration avec le CEMAJ

Présentée par Me Loïc Parein

Chargé de cours à la Faculté de droit de Lausanne et membre de la commission de droit pénal et de procédure pénale de l'OAV

> Salle C47 (1er étage) Faculté de droit Av. du 1er-Mars 26 Neuchâtel

Entrée libre sur inscription

par e-mail à droit.formation@unine.ch